



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009

Déroulement La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale à Roeser. Elle débute à 16:30 heures et se termine à 17:50 heures. La séance est présidée par Monsieur Tom Jungen.

Présences Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Nicole Frantz, Tom Jungen, Léonie Klein-Hoffmann, Marianne Pesch-Dondelinger, Renée Quintus-Schanen, Edy Reding, Jean-Paul Reiter, Camille Schleck, Richard Schneider.

Absence(s) Néant.

Remarque Lorsque le vote n'est pas spécifié, la décision a été prise à l'unanimité des voix.

1.1 Communications du collège échevinal

- ▶ Dans l'affaire du site d'émissions d'ondes électromagnétiques sis à Crauthem une réunion aura lieu en date du 27 novembre 2009 au secrétariat du Médiateur.
- ▶ La délibération du conseil du 22 juillet 2009 portant vote définitif de la modification anticipée du PAG au lieu-dit Grand-rue à Roeser a été approuvée le 6 octobre 2009. La publication vient d'être effectuée conformément à la loi.

1.2 Questions écrites des conseillers

Néant.

2. Acte notarié : cession

L'acte établi par Me Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, porte sur la cession à la société Centre Poids Lourds Luxembourgeois d'un chemin communal sis à Livange au lieu-dit "Beim Roider Moir", d'une contenance de 4,40 ares. La cession s'effectue moyennant une indemnité compensatoire de 125.000,00 €.

3.1 Subsidés aux associations - subsidés ordinaires : fixation de la valeur du point pour l'année 2009

Valeur du point	2,50
Nombre d'associations pouvant bénéficier d'un subside	25
Nombre d'associations recevant un subside	22
Total des points attribués	9.525
Total des subsidés alloués	23.812,50 €

3.2 Subsidés aux associations - subsidés compensatoires : allocation pour l'année 2009

Fraen a Mammen Bivange-Berchem	235,00 €
Fraen a Mammen Roeser-Crauthem-Peppange	235,00 €
Amicale des Enrôlés de force	145,00 €

3.3 Subsidés aux associations - subsides extraordinaires : allocation

Un subside de 500,00 € est alloué à l'association HC Berchem pour la participation à la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe.

4.1 Service "Repas sur roues" : modification de la taxe

Une adaptation de la taxe relative aux repas sur roues est nécessaire, près de dix ans après sa dernière fixation. La nouvelle taxe du service "repas sur roues" est fixée à 8,00 € par repas et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

4.2 Service "Repas sur roues" : fixation d'une caution

Une caution remboursable à titre de garantie pour le matériel utilisé pour la livraison des repas est fixée à 150,00 €.

5.1 Maison relais : création de postes

Afin de disposer d'un effectif correspondant aux besoins occasionnés par l'introduction du chèque-service accueil, quatre postes d'éducateur sont créés, le degré d'occupation étant dans une première phase fixé à 50% et pouvant ensuite être augmenté en fonction des besoins nouveaux.

5.2 Maison relais : augmentation du degré d'occupation d'un poste de salarié à tâche manuelle

Le degré d'occupation actuel étant insuffisant pour suffire aux besoins, celui du poste C (salarié non qualifié - aide-cuisinier) est relevé de 50% à 100%.

6. Service "Repas sur roues" : règlement d'utilisation

Le règlement a pour objet de définir les critères d'admission et les modalités d'inscription au service de livraison de repas, ainsi que le mode de livraison et de facturation des repas.

7. Réaménagement de la rue Auguste Dutreux, Kockelscheuer : devis et plans

Projet de réaménagement élaboré par le bureau d'études BEST	
Travaux préparatoires	40.360,00 €
Travaux de terrassement	105.400,00 €
Travaux de canalisation	101.480,00 €
Travaux de conduite d'eau	78.705,00 €
Travaux de câbles	7.275,00 €
Travaux de voirie	180.620,00 €
Adaptations des accès particuliers	17.700,00 €
Pose du collecteur des eaux usées	65.435,00 €
Travaux en régie	19.000,00 €
Divers et imprévus	14.025,00 €
Total hors TVA	630.000,00 €
TVA 15%	94.500,00 €
Eclairage public TTC	10.000,00 €
Honoraires d'ingénieurs TTC	85.000,00 €
Total général TTC	819.500,00 €

8. Questions orales des conseillers

Néant.

9.1 Personnel administratif : démission d'un fonctionnaire (*huis clos*)

Le conseil accepte la démission présentée par M. René Ballmann avec effet au 1^{er} mai 2010.

9.2 Personnel administratif : démission d'un fonctionnaire (*huis clos*)

Le conseil accepte la démission présentée par M. Bob Schumacher avec effet au 1^{er} décembre 2009.

9.3 Personnel administratif : promotion d'un fonctionnaire au grade 11 (*huis clos*)

Le conseil décide de promouvoir M. John Peltier, ingénieur-technicien, au grade 11 avec effet au 1^{er} mars 2010.